

COMPTE RENDU DE SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 13 NOVEMBRE 2025

Le conseil d'établissement se réunit sur proposition et sous la présidence du chef d'établissement, M. Jean-Hugues Mota.

18 membres à voix délibérative sur 18 sont présents. Le quorum (10) étant atteint, la séance commence à 16h15.

La prise de notes et la rédaction du compte-rendu sont effectuées par Julie ALBAGLI secrétaire de séance, et Noura MALFROID en tant que secrétaire-adjointe.

Présents : voir liste d'émargement

Excusés : voir liste d'émargement

JEUDI 13 NOVEMBRE 2025 à 16h15 en salle de réunion

ORDRE DU JOUR :

Point 1	Adoption de l'ordre du jour
Point 2	Adoption du compte-rendu du conseil d'établissement du 23 juin et du 13 octobre 2025
Point 3	Mise en place des différentes instances
Point 4	Adoption du règlement intérieur du conseil d'établissement
Point 5	Bilan de rentrée : effectifs, structure, examens, travaux, recrutement ...
Point 6	Plan de formation continue des personnels
Point 7	Projets éducatifs, sorties et voyages scolaires 2025-2026
Point 8	Plan annuel d'éducation à l'orientation 2025-2026
Point 9	Programme des activités de l'association sportive
Point 10	Liste des missions particulières
Point 11	Questions diverses <i>(Ces dernières doivent être déposées auprès du chef d'établissement au plus tard 48 heures avant la date du conseil d'établissement par mail : sec.direction@lfiduras.com ou directement au secrétariat de direction.</i>

1) Adoption ordre du jour

Ajout à l'ordre du jour : > Élections à l'IRF > Points CVLC

Adopté : 18 voix pour.

2) Adoption CR CE 23/06 et 13/10

Report de l'adoption du CR du CE du 23/06, faute de prise de notes suffisante.

Adoption du CR du 13/10 : 18 voix pour.

3) Composition des instances : voir pièce jointe en annexe.

Adoption de la composition des instances : 18 voix pour.

4) Adoption règlement intérieur CE

Remarque des représentants des enseignants : Serait-il possible d'avoir les PJ un peu plus tôt ?

Monsieur le Proviseur explique qu'on essaye de l'anticiper et que l'administration fait de son mieux en fonction des contraintes rencontrées et des informations parfois tardives à arriver.

Adopté à 18 voix.

Le prochain CE aura lieu courant Décembre (entre 7 et 12 décembre) suite à l'injonction de l'AEFE.

5) Bilan de rentrée (effectifs, structure, examens, travaux, recrutements)

- Effectif total : 1195 élèves à la date du CE

	<i>Nb élèves</i>	<i>Nb divisions</i>
TPS		
PS	14	0,5
MS	29	1,5
GS	42	2
CP	59	3
CE1	71	3
CE2	62	2,5
CM1	107	4,5
CM2	78	3
6ème	141	6
5ème	121	5
4ème	134	6
3ème	103	4
2nde	91	4
1ère	83	3
Tle	67	3
Total au 10 octobre 2025	1202	51

- Projection : Le nombre d'élèves devrait continuer à augmenter ces prochaines années. Cependant il ne devrait pas être nécessaire d'ouvrir de nouvelles classes l'année prochaine (augmentation du nombre d'élèves par classe avec pour cible une moyenne de 25 élèves par division). Tension sur les locaux à venir sans doute en 2028
- Examens :
 - Taux de réussite BAC : 97,6 %
 - Mentions : 83 %
 - AB 23,2 %
 - B 35,4 %
 - TB 24,4 % dont une avec félicitations du jury
 -
 - Taux de réussite DNB : 100 %
 - Mentions : 90,3 %
 - AB 10,7 %
 - B 26,2 %
 - TB 35,9 %
 - TB avec félicitations du jury : 17,5 %
- Travaux engagés cet été :
 - Aménagement d'un nouveau local pour l'UPMD et agrandissement de l'infirmerie avec un nouvel espace disponible notamment pour la psychologue scolaire
 - Protection solaire de la cour de l'élémentaire, installation de vitrages pour protéger des pluies le couloir des CM2 au 1^{er} étage.
 - Question des représentants des enseignants : Quid de la couverture de la circulation entre le CDI et le Gymnase → des devis sont à venir.
- Recrutements de l'année en cours : Physique-chimie : M RODRIGUES a démissionné et M GOROG prendra sa suite lundi 17 novembre prochain.

Questions représentant enseignants secondaire :

1. Postes détachés (philosophie et anglais) : ces postes n'apparaissent pas sur le site de l'AEFE ni sur celui de l'établissement comme étant vacants ou susceptibles de l'être. Or, ils n'ont pas été officiellement gelés (cf. CR CSA AEFE). Sachant que la date butoir pour candidater est fixée au 30 novembre, qu'en est-il de la publication de ces postes ?

Recrutements de l'année à venir : Pour les personnels détachés, le recrutement a été avancé. Certains postes (philosophie et anglais) ne sont pas encore publiés par l'AEFE ce qui signifie que l'arbitrage n'a pas encore été réalisé par l'agence. La date butoir pour candidater pour les détachés est fixée au 30 novembre 2025.

Les représentants des enseignants souhaitent joindre une déclaration concernant la gestion des recrutements des postes de détachés.

Si l'agence ne se prononce pas d'ici le 30 novembre, la campagne de recrutement peut potentiellement être étendue.

2. Poste d'histoire-géographie (M. Amous) : où en est le recrutement sur ce poste ?

M le proviseur indique être en attente du règlement administratif par l'AEFE de la situation de M Amous pour pouvoir recruter un autre enseignant.

3. Plafond d'emplois : Quid du retour de l'AEFE concernant le plafond d'emplois pour cette année ? Poste de Mme Poirot ?

M le Proviseur : Aucun retour à ce jour de l'AEFE concernant le plafond d'emploi pour cette année. Deux ETP libérés (départ à la retraite d'un gardien et d'une ATSEM) ont permis la signature en début d'année des contrats de recrutements des personnels bénéficiant d'une création de poste.

Les représentants des parents et des enseignants souhaitent souligner la problématique de la non réponse de l'AEFE sur ce point.

6) Plan de formation continue des personnels : ref. document joint à la convocation

M. le Proviseur note que les demandes sont très variées.

Adoption : 18 voix pour.

7) Projets éducatifs, sorties et voyages 25-26

Rappel : 2 voyages scolaires maximum par an et par élève, tous dispositifs confondus, dont 1 seul sportif en 1^{ère} et terminale (ADN mobilité compris). Priorité donnée aux élèves sans participation primant sur le niveau de compétence.

- Voyage à Hoi An annulé (arts plastiques et latin) : trop de concurrence avec les autres projets culturels en 1^{ère} et Terminale (MUN, Dien Bien Phu). Il faudrait sans doute revoir le niveau auquel ce type de projet est proposé pour l'an prochain afin d'éviter la concurrence et de continuer à mettre en valeur les Langues et cultures de l'Antiquité.
- Voyages du primaire : > Hippo Farm (M Mary) > Ta Lai (CM1)
- Voyages du secondaire :
 - PROZAP Badminton Shanghai (M Wichtermann) : ajustement demandé : passage de 20 à 26 participants
 - PROZAP Échecs Tokyo (Mme Floquet) : Visas et À ajouter : assurance internationale
 - PROZAP Basket Bangkok (M Guivarch)
 - PROZAP Natation (M Ego)
 - JIJ : Jeux Internationaux de la Jeunesse au Caire (M Wichtermann)

- Débat sur le prix élevé des billets d'avion pour ce projet et la façon d'obtenir les meilleurs prix. M. le Proviseur rappelle qu'il s'agit de marchés publics et que l'on met toujours en concurrence plusieurs agences.
- Ce projet ne pourra être fait que si des sponsors sont trouvés à hauteur d'environ 50% du coût total pour les familles. La somme des sponsors pourra être ajustée à hauteur des coûts réels.
- Coupe du Mékong Phnom Penh : participation annulée
- CHORASIES (événement accueillis par le LFI Duras) : la salle trouvée pose problème à cause du versement demandé en espèces. D'autres salles pratiquent des tarifs prohibitifs. En l'état, nous ne pouvons pas garantir la tenue des Chorasies (dates initialement prévues en avril). Le budget ne sera pas voté à ce CE.

Adoption : 18 voix pour

8) Plan annuel d'éducation à l'orientation 25-26 : ref. document joint à la convocation

Semaine de l'orientation en décembre.

Discussion autour de la création d'une association d'anciens élèves qui serait à créer. Le lycée va solliciter d'anciens élèves pour intervenir auprès de nos élèves actuels. Le lycée a écrit aux parents d'élèves afin de pouvoir récolter les adresses mail de ces élèves. Concernant l'association en elle-même, M. le Proviseur rappelle que ceci doit rester à l'initiative de ces élèves qui sont majeurs.

Adoption : 18 voix pour

9) Programme activités AS :

Adoption : 18 voix pour

HORAIRE	LUNDI	MARDI	MERCREDI					JEUDI			VENDREDI	
12H/13H	Volley M Ego Tous	Bad M Wichlermann Tous (priorité lycée)			Bad M Wichlermann Tous	Rugby M Ego 4e- 3e		Basket M Guivarch Lycée	Cirque Acro/Parlés Mme Albagli Tous	Jeunes reporters M Wichlermann Tous	Rugby M Wichlermann 6e-5e	Calisthenic M Onana Tous
13H/14H												
14H/15H												
15H/16H												
16H/17H												
17H/18H30	Rugby M Ego Lycée											

10 activités proposées sur 20 créneaux
514 inscriptions à l'AS (certains élèves sont inscrits sur plusieurs activités)
314 élèves inscrits à l'AS sur 740 élèves au secondaire (42%)
Dont 156 filles et 158 garçons

10) Listes des IMP : Adoption : 18 voix pour

Les missions particulières sont des missions assurées hors face à face pédagogique. Le face à face pédagogique est rémunéré conformément au VS de l'enseignant ou en HSE.

Le temps consacré à ces missions se rajoute aux obligations de services, au temps de service réglementaire ou au VS.

Le chargé de mission particulière n'a pas vocation à prendre en charge les obligations de service des personnels liées à la thématique de la mission. Il s'agit de coordonner et/ou de planifier les actions, d'être personnel ressource en matière de documentations, études, méthodologies, partenaires ... et de diffuser de l'information et/ou les propositions.

Les taux sont ajustés en fin d'année en fonction des besoins recensés et du rapport d'activité

CE - liste des Missions Particulières 2025-2026	Taux de l'IMP à répartir
Coordination section internationale	2
Référent numérique	1
Coordination certification PIX	0,5
Référent EBEP (Elèves à besoins éducatifs particuliers)	2,5
Référent prévention et lutte contre la violence scolaire Coordonnateur du dispositif pHARe de « lutte contre le harcèlement scolaire »	2
EVAR(S) Education à la vie affective et relationnelle	0,25
Référent Culture	1
Référent EDD (Education au Développement Durable)	1
Coordination EPS	2
Coordination de l'enseignement des langues vivantes	0,5
Coordination de discipline SVT	0,5
Coordination de discipline SPC	0,5
PRIO (Personnel-ressource en information et orientation)	1,5
Coordination AGORA - ADN mobilité	1
Coordination Ambassadeur/drive en herbe	0,5
Coordination de PROZAP hébergé ou de projet de partenariat hébergé	X [0,25-0,5]
Secourisme : Gestion des certifications du matériel et des plannings	0,25
Coordination régie salle de théâtre	0,25

Un personnel ne peut pas se voir chargé de missions au-delà de 3 IMP

11) Présentation du CVLC : Projets des élèves membres :

- Transformer un des ALGECO en foyer. Appel à idée auprès des élèves pour réaliser l'aménagement. Est proposé aux élèves d'élaborer 2 projets : une proposition à 50 millions et une à 100 millions de VND.
- Nécessiter de rédiger un règlement intérieur du foyer pour permettre un fonctionnement en bon entendement entre élèves.
- Projet serviettes hygiéniques : proposition d'installer le distributeur dans un espace discret du CDI. Des serviettes hygiéniques restent également disponibles à l'infirmerie.
- Projet de sensibilisation au cancer : proposition d'axer le projet sur des causes plus "proches" des lycéens (sommeil, alimentation, santé mentale).
- Projet compte Instagram : en attente de la décision de M le proviseur

12) Election de l'IRF : Les élections auront lieu cette année. La liste électorale est composée des membres du CE et de ceux de la cellule de formation continue. Ils peuvent se porter candidats.

13) Questions diverses

Courrier des représentants des parents à joindre au PV concernant le transport scolaire, sans réponse de l'AEFE actuellement.

M. le proviseur indique que l'agence lui a signifié d'externaliser le service sans création d'ETP, ce qui aurait permis d'assurer en interne la coordination. Des questions restent encore en suspens. Elles seront traitées dans le cadre de la rédaction du cahier des charges qui servira de base à l'appel d'offres.

La séance est levée à 18h45

Fait le 13/11/25

La secrétaire



Le secrétaire-adjoint



Le président



Déclaration des représentants des enseignants au Conseil d'établissement concernant les recrutements de personnels détachés sur mission d'enseignement

L'Instruction générale sur le recrutement des personnels détachés (IGRD) pour la rentrée 2026 précise que :

Le respect de la carte des emplois suppose l'application stricte des règles suivantes :

- toute vacance de poste de résident ou de détaché d'enseignement, d'éducation et d'administration, y compris hors calendrier, doit obligatoirement être communiquée à l'Agence (DRH, secteur géographique et SCAC et information le cas échéant du coordonnateur délégué de la direction de l'Agence pour la zone) avant avis de la CCPL ; cette procédure s'applique même si un vivier local existe.

- l'Agence fait connaître aux chefs ou cheffes d'établissement dans les meilleurs délais sa décision de maintien, de création, de transformation ou de fermeture du poste.

Il semble que le LFI Marguerite Duras obéisse à des règles différentes.

En effet, il nous paraît incompréhensible que deux postes de détachés de l'établissement (en anglais et en philosophie) correspondant à l'arrivée au terme de ses 6 ans de détachement pour l'un, à un départ à la retraite pour l'autre, ne fassent pas l'objet d'un recrutement dans le cadre de la campagne qui a débuté le 20 octobre dernier.

Ces vacances de poste étaient bien prévisibles et annoncées par les enseignants concernés au moment des enquêtes. Par ailleurs, les supports n'ont pas été fermés par le CSA du 9 octobre 2025. Ils devraient donc logiquement faire l'objet d'annonces sur le site du lycée et celui de l'AEFE.

En ne procédant pas aux recrutements dans les temps, le lycée se prive de candidatures de qualité et de temps pour les étudier sereinement.